La Lettre Bordéroise

2021

La nouvelle équipe municipale

PARUTION N°28

De gauche à droite, 1ère rangée

PALENGAT Fabienne, *Conseillère municipale*
SAGARDOYBURU Marie-Claire, *Conseillère municipale déléguée*
BONNET Jérôme, *Conseiller municipal*
MINVIELLE Michel, *Maire*
ESQUERRE Laurence, *4ème Adjointe*
HOURQUET-MARANCI Alice, *Conseillère municipale*
BLAZQUEZ Gabriel, *1er Adjoint*
MONIÈRE-CROZA Dominique, *Conseillère municipale*
CHATELAIN Alexandra, *Conseillère municipale*

De gauche à droite, 2ème rangée

SUZETTE Fabrice, *Conseiller municipal*
FRÈRE Éric, *Conseiller municipal*
POUTS Pierre, *Conseiller municipal*
VIGNAU Edmond, *2ème Adjoint*
OMS Bernard, *3ème Adjoint*
BIROU Hervé, *Conseiller municipal*

MAIRIE
20 BIS RUE DU PRÉ DU ROY
64800 BORDÈRES

village de BORDÈRES

Tél. : 05 59 61 20 29
commune-borderes@orange.fr
village-borderes.fr

Le mot du Maire

Bordéroises, Bordérois,

À l'occasion de la parution de ce numéro de la Lettre Bordéroise, je voudrais à nouveau vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors du dernier scrutin municipal.

Je tiens également à redire mon estime et mon amitié à mon prédécesseur Alain Laulhé, à qui Monsieur le Préfet vient de décerner le titre de Maire Honoraire, récompensant ainsi 43 années d'engagement dans la vie publique.

Force est de constater que la prise de fonction de l'équipe municipale s'est effectuée dans un contexte de crise sanitaire sans précédent.

Nous nous sommes attelés sans délai à la tâche qui nous incombait et avons consacré, dans un premier temps, nos efforts à la gestion de la crise sanitaire.

Nous avons assumé nos responsabilités en mettant en place un dispositif d'entraide et de solidarité envers les personnes âgées, isolées et fragiles.

Concernant l'école, grâce à la compréhension des familles, l'engagement du personnel et des enseignants, l'implication des élus, Bordères a été une des très rares communes à avoir assuré la réouverture totale des classes et de la cantine-garderie après le premier confinement.

Cette mobilisation répondait à une situation d'urgence sanitaire !

Je veux également saluer l'engagement citoyen qui s'est manifesté dans notre commune, tant pour la fabrication de masques que pour les services rendus, par de nombreuses personnes, auprès des plus vulnérables.

Cette crise a eu le mérite de révéler la disponibilité de la société pour l'entraide et les Bordéroises et Bordérois ont été présents au rendez-vous de la solidarité.

J'ai également une pensée pour le tissu associatif de notre commune, qui a dû mettre en berne ses activités et, le cœur serré, annuler des manifestations telles que les fêtes locales.

Nul ne sait quand l'activité associative reprendra totalement ses droits mais, en ces temps difficiles, je veux assurer les nombreuses associations de la commune du soutien sans faille de la municipalité.

À l'heure où j'écris ces lignes, la situation sanitaire reste préoccupante même si les avancées en termes de vaccin sont une lueur d'espoir.

Certes, nul n'ignore que cette crise sanitaire a engendré une crise économique qui frappe de nombreux secteurs entraînant des drames sociaux et humains.

Néanmoins, malgré ce climat anxiogène, 2021 doit être porteur d'optimisme et d'espoir.

C'est le sens que nous voulons donner à l'action municipale en fidélité à nos engagements de campagne.

Malgré les contraintes budgétaires, nous avons, sans augmentation des impôts locaux, ciblé nos projets en restant soucieux de l'intérêt général et de la maîtrise des finances locales.

Ces projets, détaillés dans les pages suivantes, sont le reflet de notre volonté de travailler à l'évolution du village en conciliant développement et qualité de vie :

- Aménagement paysager, ludique et sportif du terrain du Bartouilh
- Révision du P.L.U.
- Travaux de voirie (rue du Bois)
- Travaux Fibre Optique
- Site internet
- Conseil municipal des jeunes

Tels seront les principaux marqueurs de l'action municipale durant l'année 2021, relevant d'une politique ambitieuse, responsable et soutenable d'un point de vue budgétaire.

À l'aube de cette nouvelle mandature, les défis sont nombreux. Il nous appartient de les relever collectivement.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de l'équipe qui m'entoure pour travailler, avec humilité et enthousiasme, au développement harmonieux et maîtrisé de notre commune.

En cette période de fête, je ne pourrai conclure sans avoir une pensée pour celles et ceux d'entre vous que l'année écoulée n'aura pas épargnés, en espérant que vous retrouviez au plus vite joie et bonheur.

Chères Bordéroises, chers Bordérois, en mon nom et celui du Conseil municipal, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2021.

Très sincèrement,

Michel Minvielle

Sommaire

Le mot du Maire 2

Le Conseil municipal ..... 3, 4 et 5

La vie communale ..... 6 à 10

La vie scolaire ..... 11 et 12

La vie associative ..... 13, 14 et 15

Les infos diverses 16

L'État civil 16

COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances
Michel MINVIELLE - *Edmond VIGNAU, Gabriel BLAZQUEZ, Marie-Claire SAGARDOYBURU, Hervé BIROU, Jérôme BONNET, Laurence ESQUERRE-CACHA*

Urbanisme
Gabriel BLAZQUEZ - *Michel MINVIELLE, Edmond VIGNAU, Pierre POUTS, Bernard OMS, Fabrice SUZETTE, Hervé BIROU*

Communication
Gabriel BLAZQUEZ - *Michel MINVIELLE, Marie-Claire SAGARDOYBURU, Dominique MONIÈRE-CROZA, Pierre POUTS, Alice HOURQUET-MARANCI, Alexandra CHATELAIN*

Travaux, bâtiments, voirie et espace public
Edmond VIGNAU et Bernard OMS - *Michel MINVIELLE, Hervé BIROU, Jérôme BONNET, Éric FRÈRE, Laurence ESQUERRE-CACHA, Fabrice SUZETTE*

Affaires scolaires et jeunesse
Laurence ESQUERRE-CACHA - *Michel MINVIELLE, Fabienne PALENGAT, Marie-Claire SAGARDOYBURU, Gabriel BLAZQUEZ, Alice HOURQUET-MARANCI, Dominique MONIÈRE-CROZA, Jérôme BONNET*

Forêt
Edmond VIGNAU - *Michel MINVIELLE, Pierre POUTS, Fabrice SUZETTE, Hervé BIROU, Éric FRÈRE*

Vie associative et solidarités
Marie-Claire SAGARDOYBURU - *Michel MINVIELLE, Pierre POUTS, Laurence ESQUERRE-CACHA, Fabienne PALENGAT, Alice HOURQUET-MARANCI, Dominique MONIÈRE-CROZA*

Révision du P.L.U

Comme nous vous l'indiquions dans la Lettre Bordéroise de Janvier 2019, à l'image des autres communes du territoire du Pays de Nay, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) devra être révisé afin d'être en concordance avec les orientations et les objectifs du Schéma de Cohérence Territorial du Pays de Nay (SCoT), adopté en Juin 2019 par le Conseil communautaire, en terme de limitation de surfaces à urbaniser.

Lors de l'élaboration de ce SCoT, une concertation avec la Chambre d'agriculture des P.A. et les exploitants agricoles a fait remonter le fait qu'il fallait donner des garanties sur le long terme à la profession agricole sur la préservation des terres agricoles.

En conséquence, en accord avec le monde agricole, le SCoT a fait le choix pour les 15 ans à venir (2019/2034) de limiter la réduction des surfaces agricoles et donc, de fait, diminuer les surfaces de terrains constructibles.

Concernant notre commune, nous sommes dans l'obligation légale et réglementaire de limiter à 3 hectares les surfaces à urbaniser.

Cela reviendra à reclasser, dans le P.L.U., en zone A, N, 2AU des parcelles aujourd'hui classées en UB et 1AU, qui sont en excédent par rapport aux objectifs définis par le SCoT.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est donc rendue nécessaire pour prendre en compte le cadre législatif et réglementaire actuellement en vigueur, ce qui conduit notamment à devoir :

- Assurer la compatibilité des dispositions communales avec celles du SCoT
- Étudier les modalités d'extension de l'urbanisation en continuité de l'agglomération
- Réévaluer les conditions du développement démographique communal en tenant compte des contraintes environnementales (Natura 2000), des contraintes agricoles, des caractéristiques paysagères et patrimoniales, des équipements communaux
- Assurer la préservation des paysages

Tout au long de la révision, une information sera assurée afin d'indiquer les grandes étapes de la réalisation du document et précisant son état d'avancement.

Durant la phase d'études, des documents d'analyse seront mis à la disposition du public ainsi qu'un registre permettant aux habitants d'exprimer des observations.

À l'issue du débat en Conseil municipal sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) ces orientations seront présentées lors d'une réunion publique.

La commune n'étant pas dotée d'un service urbanisme, il a été décidé de faire appel au Service Urbanisme de l'Agence Publique de Gestion Locale (A.P.G.L.) afin qu'il apporte une assistance technique et administrative à la commune pour la révision du P.L.U.

Le conseil **municipal**

Les finances

Le compte administratif 2019

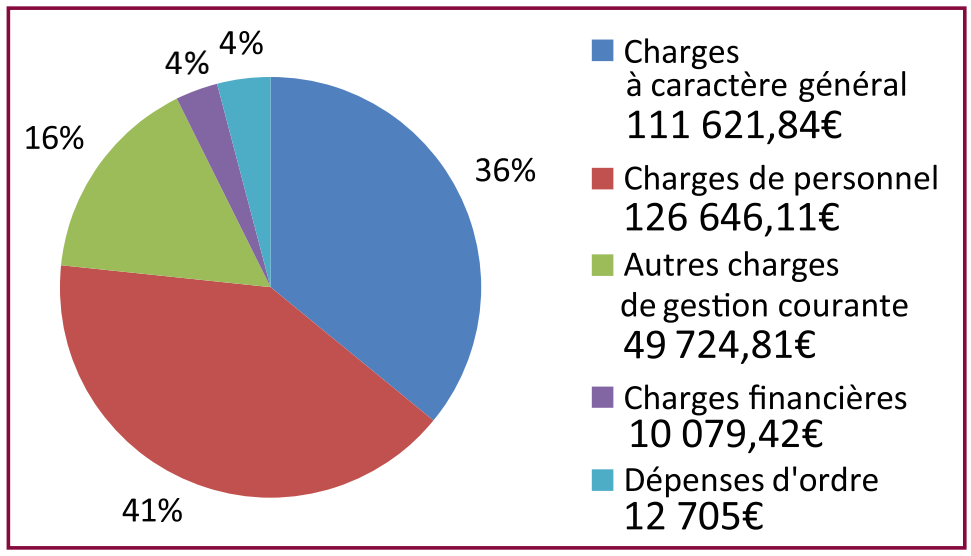

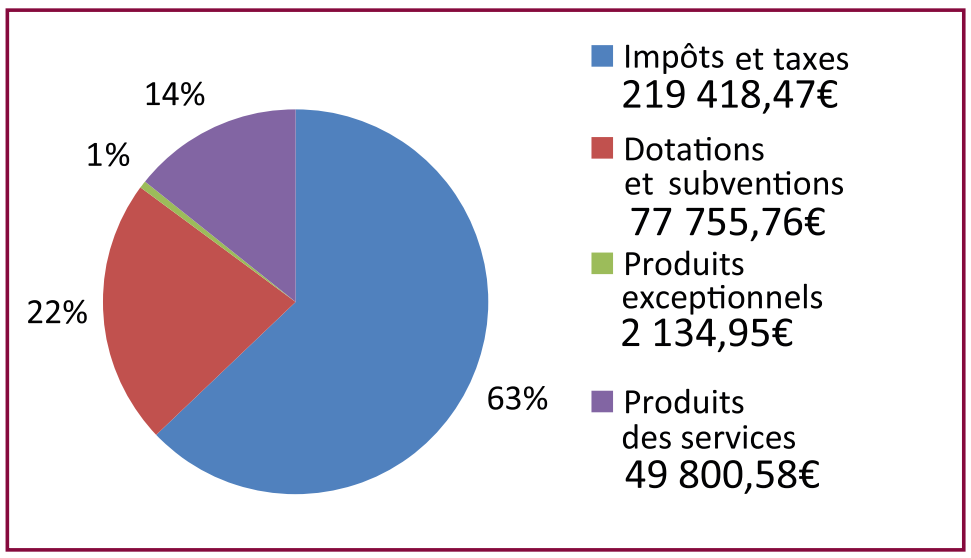

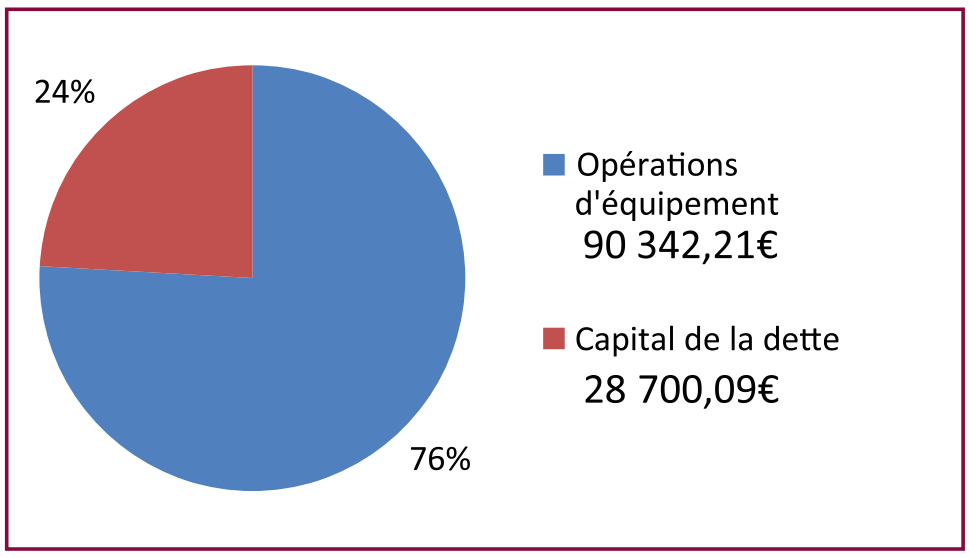

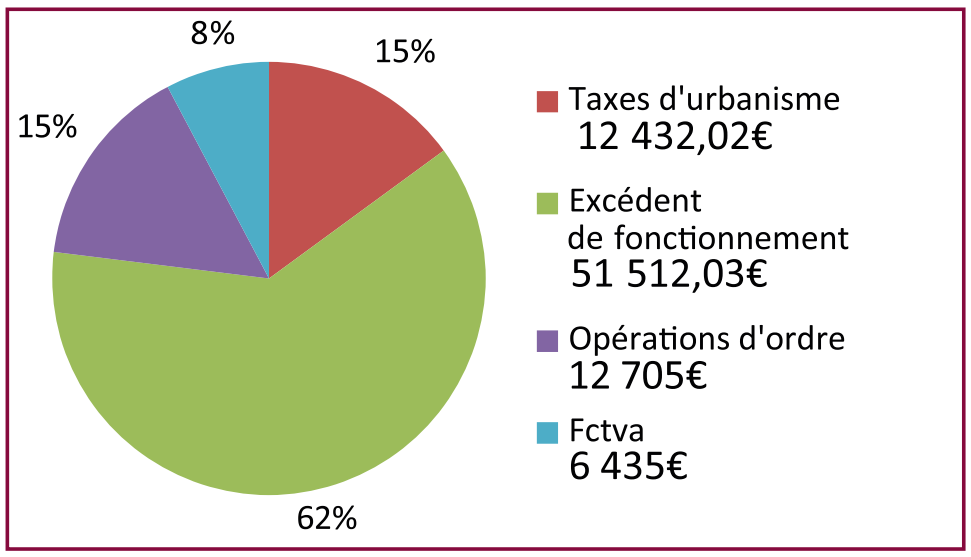

Le budget primitif 2020

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équivalent à 728 202,00€ et en section d'investissement à 343 833,00€

Subventions aux associations pour 2020

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal d'une demande du collectif « Téléthon des 7 clochers » qui propose, qu'en cette année si particulière où l'organisation des manifestations dédiées à la récolte de fonds au profit de l'AFM n'a pu avoir lieu, qu'une subvention de 150€ soit versée à l'AFM par chaque commune membre.

Le Conseil municipal valide cette demande et fixe les subventions pour l'exercice 2020 comme suit :

- **Comité des Fêtes de Bordères ..... 1 000€**
- **Bordères Sports, Culture et Loisirs ..... 820€**
- **Frissons à Bordères ..... 500€**
- **Conseil des Parents d'Élèves ..... 300€**
- **Bénéjacq Olympique Entente Vallée du Lagoin .... 350€**
- **Groupement des chasseurs de la Ribère ..... 80€**
- **Association de pêche « la Batbielhe » ..... 80€**
- **Amicale des sapeurs-pompiers de Nay ..... 80€**
- **Amicale des donneurs de sang de la Cordée Bénéjacquoise ..... 80€**
- **Secours populaire de Nay ..... 80€**
- **AFM Téléthon ..... 150€**

Mutualisation Achats

La société Cast Finances a proposé à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de Nay de bénéficier d'une mutualisation des achats concernant :

- Les produits d'entretien
- Les fournitures scolaires
- Les fournitures administratives
- Les contrats d'entretien des installations électriques et extincteurs

Ces dépenses représentent un coût annuel de 7 141€ sur le budget communal.

L'estimation de l'économie réalisée via la société Cast Finances est estimée à 2 500€.

Aménagement paysager, ludique et sportif de la place du Bartouilh

La place du Bartouilh, où sont situés le terrain de pétanque et la salle des fêtes, est le cœur vivant du village, un lieu de rencontres festives et amicales.

La vue sur les Pyrénées est en tout point magnifique et l'espace vert, à l'arrière de la salle des fêtes, est un véritable atout qu'il nous a semblé important de valoriser.

C'est le sens du projet d'aménagement paysager de ce lieu emblématique de la commune, dont la réalisation est prévue en 2021, que porte la municipalité dans une démarche sensible au respect de l'environnement.

Ce projet s'attache à la qualité de l'espace en offrant aux Bordérois(es) un lieu de détente à proximité du village et des chemins de randonnée qui parcourent la forêt communale.

Un cheminement piétonnier à travers les allées bordées de nombreux arbres (Acer, Amélanchier, Lagerstroemia, Prunus…) et de massifs de végétaux et de fleurs feront de ce lieu un havre de paix et de quiétude.

Cette réalisation est à mettre en perspective avec le projet d'aménagement d'un terrain multisports (city stade) sur la partie limitrophe du terrain de pétanque.

La construction de cette structure est l'expression de la volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes Bordérois(es) un équipement sportif de qualité en adéquation avec les capacités financières de la commune.

Ce terrain (20 mètres sur 12) est une infrastructure de conception française, réalisée par la société Casal Sport, écoconçue avec une réduction de l'impact environnemental.

Le terrain, recouvert de gazon synthétique, permettra la pratique de divers sports tels que le football, le basketball, le handball ou encore le badminton.

À travers cette réalisation, il s'agit d'offrir un lieu de loisirs et de détente pour la population mais aussi pour les enfants de l'école qui pourront y accéder pour pratiquer des activités scolaires sportives dans un espace sécurisé et ludique.

L'ambition que porte la municipalité, à travers ces différents projets, est l'établissement d'un lieu de vie, créateur de lien social au sein de notre commune, un lieu de rencontres et d'échanges dans un cadre verdoyant et ludique.

Un lieu où il fait bon vivre, tout simplement !

Le coût des travaux (Aménagement des espaces verts, plantations, terrassement, travaux d'électricité et réalisation du city stade) s'élève à **64 773,70€ H.T.**

Des demandes de subvention ont été sollicitées auprès de l'État et du Conseil départemental.

Le point sur la fibre optique

Depuis notre dernier article sur ce sujet, les travaux ont bien avancé.

Vous avez sûrement eu l'occasion de croiser les équipes de E.R.T. TECHNOLOGIES (société en charge des travaux sur l'est Béarn) en plein déploiement de la fibre.

Bordères présente la particularité d'être desservie par deux SRO (Sous Répartiteur Optique), l'un à Bénéjacq et l'autre à Lagos. Les travaux du côté SRO de Bénéjacq ont commencé, le SRO de Lagos devrait être posé avant la fin du 1er semestre 2021.

Le Maire et son Conseil municipal suivent l'avancée des travaux régulièrement afin de pouvoir apporter des réponses aux habitants sur les délais de disponibilité de la fibre et les modalités de raccordement.

Le 18 novembre étaient réunis autour de Michel Minvielle, Maire, et de plusieurs adjoints, les deux personnes les plus à même de nous apporter des informations précises : Le directeur général de THD 64 (société chargée du déploiement opérationnel) et le directeur de la Fibre 64 (établissement qualifié et mandaté par le Conseil départemental pour suivre de déploiement).

Il ressort de cette réunion qu'à priori et en fonction du contexte sanitaire, l'ensemble du village pourrait être équipé en fibre optique d'ici la fin de l'année 2021.

En tout état de cause, les opérations de commercialisation ne pourront débuter qu'après ces travaux de raccordement.

Bien sûr nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux. Dans les mois à venir, vous serez conviés à une réunion publique, lors de laquelle vous pourrez poser toutes les questions concernant l'arrivée de la fibre et les modalités de raccordement.

Nouveau logo

Le graphisme et l'identité visuelle qui figurent dans les documents officiels d'une collectivité jouent un rôle considérable dans la communication de cette dernière.

C'est un facteur essentiel qui contribue à diffuser une image de la commune qui soit valorisante, harmonieuse, moderne et attractive.

Notre logo datant des années 2000, il nous a semblé important de le réactualiser afin d'avoir un visuel graphique en adéquation avec l'identité de notre village.

Qui mieux qu'Alexandra Chatelain, graphiste de métier, dessinatrice et portraitiste de talent, pouvait se lancer dans cet exercice, toujours délicat, de création d'un logo communal ?

Alexandra nous livre les secrets de la réalisation de ce logo qui, nous l'espérons, satisfera le plus grand nombre :

La conception du logotype s'est organisée autour des 3 idées suivantes :

- Bordères se situe dans une plaine entre colline et montagne
- Bordères est traversé par le Lagoin
- Style des maisons anciennes de la région

Le logo est construit de manière simple et lisible, évoquant les idées citées ci-dessus, autour de la dénomination « Village de Bordères » :

- Choix d'une typographie personnalisée
- Choix de formes stylisées qui évoquent une colline, une montagne, une rivière, la silhouette des maisons béarnaises
- Choix du code couleur

Site internet

Le projet de création d'un site internet, qui figurait parmi les engagements de campagne, est devenu aujourd'hui réalité.

À l'heure où les nouvelles technologies occupent une place sans cesse croissante dans notre quotidien, ce nouvel outil de communication se veut complémentaire du bulletin annuel d'information "La Lettre Bordéroise".

Ce site, sobre et simple, fenêtre ouverte sur notre village, porte l'ambition d'être un vrai lien entre la municipalité et les administrés.

Vous pourrez suivre, en temps réel, l'action municipale, ses projets et ses réalisations.

Vous y trouverez également des informations concernant la vie pratique, les démarches administratives, l'actualité des associations, l'agenda des évènements sportifs et culturels, la vie scolaire dans toutes ses composantes ainsi que des liens avec la Communauté de Communes du Pays de Nay et ses équipements et services.

Ce site se doit d'être évolutif et nous serons attentifs à vos remarques et suggestions afin que ce nouvel outil de communication puisse répondre à vos attentes.

Bonne navigation à toutes et à tous.

Adresse du site : ***village-borderes.fr***

Hommage émouvant à Samuel Paty

Autour du Maire, Michel Minvielle, de son équipe municipale et du corps enseignant, bon nombre de Bordérois se sont retrouvés, Mercredi 21 Octobre, lors d'un rassemblement en hommage à la mémoire de Samuel Paty, enseignant assassiné, victime du terrorisme islamiste radical.

Un acte indigne et révoltant que rien ne peut justifier.

La mort par décapitation d'un professeur, assassiné POUR le contenu d'un de ses cours est un acte barbare, un acte contre la vie, un acte contre la République.

Samuel Paty a été victime de l'obscurantisme, du terrorisme islamiste porteur d'une idéologie meurtrière qui nie la valeur même de l'existence humaine.

Samuel Paty voulait seulement enseigner, il voulait seulement transmettre un savoir, faire réfléchir, faire jaillir l'esprit critique.

Samuel Paty est mort d'avoir enseigné !

Nos pensées vont à sa famille, ses collègues et ses élèves marqués à jamais.

Mais ce n'est pas seulement la communauté éducative qui est endeuillée, c'est la République qui est attaquée dans ses principes fondateurs.

En la personne de Samuel Paty, c'est la France Républicaine et humaniste qui a été agressée.

Au-delà de cet acte odieux, une nouvelle fois, ce sont la liberté d'expression et le principe de laïcité qui sont remis en cause.

L'assassinat de Samuel Paty porte atteinte à notre République, à ses valeurs fondamentales.

Ces valeurs qui nous rassemblent, au-delà de nos différences, de nos croyances, de nos opinions philosophiques, religieuses ou politiques.

Les valeurs Républicaines ne sont pas négociables car elles sont la garantie du vivre ensemble ! Elles sont le socle de notre société !

Notre République est laïque et nous revendiquons la liberté de croire ou non, d'exprimer librement nos opinions et nos pensées.

Nous revendiquons tout simplement la liberté d'apprendre et de transmettre.

Face à ce terrorisme qui nous menace, qui sème la peur et qui veut nous diviser, nous ne renoncerons pas !

Nous ne renoncerons à aucune valeur de la République, ni à cet esprit de résistance, qui fait la République si grande, qui fait la France si forte !

Tel a été le sens de l'hommage rendu à la mémoire de Samuel Paty, en ce 21 Octobre 2020.

Une minute de silence, suivie d'une Marseillaise entonnée par l'assistance, ont conclu ce moment de gravité et d'émotion.

La solidarité à l'honneur

À l'occasion d'une sympathique réception, entouré de son équipe municipale et en présence d'anciens élus dont Alain Laulhé, Maire Honoraire, Michel Minvielle, Maire de la commune, a tenu à remercier Germaine Lesponne, Laurence Esquerre, Maria Martins Da Silva, Amélie Torres, Maïté Souverbielle, Francoise Laulhé, Fabienne Fornies et M. Pellegrin qui, durant la période du premier confinement, ont répondu à l' appel au bénévolat lancé par la municipalité, pour confectionner des masques.

Certes, parallèlement, durant cette période de crise, la municipalité a assumé ses responsabilités en mettant en place un dispositif d'entraide et de solidarité envers les personnes âgées, isolées et fragiles.

Ces mesures étaient nécessaires et répondaient à une situation d'urgence sanitaire.

Cependant cette crise a révélé la disponibilité de notre société pour l'entraide et la solidarité.

À Bordères, cette solidarité, cette fraternité, ce lien maintenu avec les autres ont pris tout leur sens.

Cet engagement citoyen, tant pour la fabrication des masques que pour les services rendus, en toute discrétion, par de nombreux bénévoles, auprès des plus vulnérables, méritait d'être salué.

L'ensemble des acteurs s'accordait à dire que cette confection de masques symbolisait finalement ce maintien du lien social dans la commune, permettant également de raviver les liens intergénérationnels.

En conclusion de ce moment fort de la vie municipale, Michel Minvielle rappelait la fierté et le plaisir pour les élus de constater qu'à Bordères, l'entraide et la solidarité ne sont pas restées aux abonnés absents durant cette période de crise sanitaire.

L'Ado Bus à Bordères : un succès !

L'Ado Bus a fait une halte à Bordères afin de rencontrer les jeunes de 11 à 17 ans de la commune.

Dans le cadre de sa politique jeunesse et de sa volonté d'offrir des espaces de loisirs et de rencontres à nos ados, le Conseil municipal, dès son installation, s'était positionné pour la venue de l'Ado Bus sur le village.

Ce dispositif est une antenne mobile du service jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Nay.

Concept novateur, ce bus est entièrement équipé pour accueillir un public de 11 à 17 ans et lui offrir des activités riches et variées.

L'animatrice Fabienne Escande, qui a accueilli notre belle jeunesse, avait concocté un programme d'animations et d'activités culturelles, d'expressions artistiques, d'ateliers informatiques, qui a ravi nos ados.

Disons-le sans détour : Pour une première, ce fut un vrai succès !

Renseignements et inscriptions :
07 85 81 30 06 ou adobus@paysdenay.fr

Distribution gratuite de masques aux habitants

Lors du premier confinement, sur le parvis de la Mairie, les élus municipaux autour du Maire, Michel Minvielle, ont assuré la distribution gratuite, à chaque habitant de plus de 11 ans, d'un masque de type alternatif, lavable et réutilisable.

La forte affluence, constatée lors de l'ouverture de ce point de distribution, a témoigné de la cohérence de l'action municipale face à l'urgence sanitaire que nous connaissons.

Un portage à domicile des masques a été également organisé pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer.

Cette distribution de masques, qui s'est déroulée les Lundi 25 et Mardi 26 Mai, a complété ainsi le dispositif de mobilisation et d'actions de solidarité mis en place durant cette crise sanitaire par la municipalité.

Bordères : Une belle initiative solidaire

En collaboration avec le comité de Nay du Secours Populaire Français, la municipalité de Bordères a proposé à ses administrés de participer à une belle initiative solidaire.

Le concept est simple :

Vous remplissez seul ou à plusieurs une simple boîte à chaussures avec :

- Quelque chose de chaud (écharpe, gants, chaussettes…)
- Quelque chose de bon (chocolat, friandises…)
- Quelque chose de ludique (jeux, magasine…)
- Un mot doux pour les fêtes de Noël.

Ensuite, vous déposez en mairie pendant les heures d'ouverture, votre boîte à chaussures en prenant soin de ne pas la fermer pour une vérification de conformité.

Les élus et des bénévoles ont procédé à l'emballage papier cadeau de toutes les boîtes à chaussures et assuré leur acheminement jusqu'au Secours Populaire à Nay.

Force est de constater qu'en cette période de crise sanitaire, économique et sociale, les bénévoles du Secours Populaire voient affluer une population, sans cesse croissante, victime de la précarité et de de la pauvreté.

Ces boîtes de Noël, qui malheureusement ne changeront pas, de fond en comble, la vie des plus démunis, auront, toutefois, le mérite d'apporter une petite étincelle de chaleur le soir de Noël.

Cette initiative, saluée par Nicole Rigot, Présidente du Comité de Nay du Secours Populaire, a remporté un franc succès auprès des Bordéroises et Bordérois.

Une centaine de boîtes à chaussures a été récoltée !

Cérémonie du 11 Novembre

La situation sanitaire et les mesures de confinement n'ont pas permis de tenir la cérémonie commémorative du 11 Novembre dans le format habituel.

Cette dernière s'est tenue dans un cadre restreint en présence d'élus, du porte drapeau Marcel Larrieu et du jeune Jules Bergeret, qui a tenu à honorer la mémoire d'un aïeul disparu lors de ce conflit meurtrier.

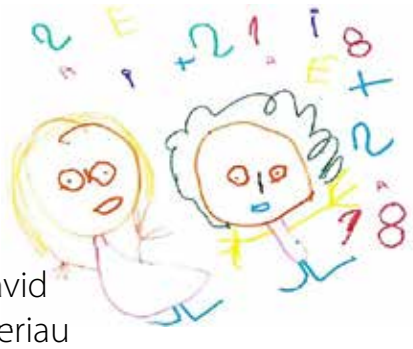

Association des Parents d'Élèves

Le bureau de l'Association élu en Septembre 2020 est composé comme suit :

Président : Benjamin Boussand • **Vice-présidente :** Laura David
Secrétaire : Angélique Maranci • **Vice-secrétaire :** Mona Emeriau
Trésorière : Claire Lamy-Chappuis • **Vice-trésorière :** Marion Carrère

L'APE intervient dans le financement et l'encadrement de diverses activités offertes aux enfants de l'école de Bordères (carnaval, cinéma, piscine, ski, sorties scolaires, etc…) en partenariat avec l'École et la Mairie.

Afin de financer ces activités, l'APE organise tout au long de l'année diverses manifestations visant à récolter des fonds. En cette année particulière, les contraintes sanitaires rendent difficile l'organisation d'évènements regroupant beaucoup de monde. Néanmoins, les évènements suivants sont programmés à ce jour :

- Carnaval des enfants (05 Février 2021, sous réserve météo)
- Vente de gâteaux aux élections cantonales (Mars 2021)
- Loto de Bordères (10 Avril 2021, sous réserve d'autorisation sanitaire)
- Vente de muguet le 1er Mai
- Fête de l'école (20 Juin 2021, sous réserve d'autorisation sanitaire)

Nous vous présentons nos meilleurs vœux et comptons sur votre soutien lors des différentes manifestations !

Du nouveau à l'école

Divers travaux et équipements ont été réalisés et apportés à l'école pour soutenir la qualité de l'enseignement dispensé et pour améliorer les conditions de vie scolaire des élèves et des adultes qui composent la communauté éducative.

Ainsi, le sol du préau a été rénové avec une peinture antidérapante pour réduire les risques de chutes.

Pour assurer une meilleure accessibilité et hygiène, des lavabos ont été remplacés.

Dans les locaux, un lave-linge permet dorénavant d'entretenir les tenues professionnelles des agents de l'école qui s'en sont vues équipées depuis cette rentrée ainsi que le linge d'office de la cantine, les maillots de sport, les habits des poupées et autres peluches.

Cet achat a été réalisé auprès d'une association qui recycle l'électroménager soucieuse du respect de l'Environnement et du développement durable.

Le photocopieur ainsi que l'ordinateur défectueux ont été remplacés.

Sur la façade de l'école a été installé le panneau « ÉCOLE PUBLIQUE ».

Hors les murs, c'est la sécurisation des abords de l'école par un marquage au sol qui a été réalisée.

Nous remercions les parents pour le respect de cette mesure qui vise à protéger les enfants du risque routier important à cet endroit-là. Les places du parking de la mairie sont de plus en plus utilisées et nous nous en réjouissons. D'autres étapes de sécurisation seront programmées.

Déjà Noël :

Cette année, la Mairie s'illumine et devant l'École, c'est le Maître des Forêts qui accueille Petits et Grands.

Les enfants ont tous participé à la réalisation des décorations de Noël dont vous avez pu profiter au cours d'ateliers animés sur les temps de garderie par les élus avec l'aide précieuse des agents.

En partage avec tout le village, la Magie de Noël était bien là.

L'école du village et ses trois enseignants accueillent pour l'année scolaire 2020-2021 :

- **24 enfants** en Cycle 1 (maternelle)
- **14 enfants** en Cycle2 (CP-CE1)
- **18 enfants** en Cycle 2 et 3 (CE2-CM1-CM2)

Les horaires de l'école sont :
8h45 -12h00 et 13h45-16h30

Les horaires de la cantine et de la garderie sont :
7h15 - 8h35 / 12h00 - 13h35
16h30 - 18h45

À saluer

Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, l'école et les services de la cantine et de la garderie de la Commune ont maintenu l'accueil de tous les enfants.

C'est grâce à la mobilisation et à la volonté des élus, des agents, des enseignants et des parents que nous y sommes parvenus.

La disponibilité, la qualité des échanges, les capacités d'adaptation de tous nous ont permis d'atteindre collectivement cet objectif dans l'intérêt des enfants et des familles.

Ainsi, la convivialité était de mise pour partager en fin d'année scolaire un pique-nique géant dans la cour de l'école avec petits et grands.

Étaient présents les bénévoles de l'aide aux devoirs, l'ensemble de la Communauté éducative ainsi que les élus pour le plus grand plaisir de tous et dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur en milieu scolaire.

À pourvoir

Depuis le 01/09/2020, La Mairie propose un emploi en Service Civique après avoir obtenu son agrément.

Le profil du poste est de se joindre à l'équipe de la cantine et de la garderie pour contribuer à la cohésion sociale, à l'éducation, à l'alimentation ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Toutes les informations sont disponibles en Mairie ou sur le site service-civique.gouv.fr.

La vie **scolaire**

Des projets en cours

L'équipe municipale au complet dans le cadre de sa mission jeunesse a souhaité encourager et soutenir l'implication citoyenne et solidaire des jeunes de la commune et de l'école.

Ainsi, c'est un Conseil municipal des jeunes qui verra le jour en 2021.

Ce projet est mené en collaboration avec le corps enseignant.

Des communications régulières seront faites au fur et à mesure de la réalisation des étapes du projet.

FRISSONS a plus d'un tour dans son sac !

Forcé de s'adapter, le Salon du Livre Jeunesse n'a pu cette année se tenir sous la forme que nous lui connaissons depuis plus de 20 ans et que nous attendons avec impatience.

Aussi, pour faire face aux nouvelles contraintes sanitaires, le jeudi 15 Octobre 2020, c'est une sommité de la littérature Jeunesse, l'auteur Arthur TENOR «Grand explorateur de l'imaginaire » qui s'est rendu dans la classe du cycle 3 pour animer un atelier riche en découvertes littéraires.

Les enfants ont aimé ce temps fort et sont repartis la tête pleine de nouvelles idées de lecture.

L'aide aux devoirs

L'équipe renforcée de nouveaux bénévoles n'attend plus que l'amélioration des conditions sanitaires pour reprendre du service et apporter son aide deux fois par semaine aux enfants qui le souhaitent (Lundi et Jeudi de 16h45 à 18h00).

Cette équipe de bénévoles qui œuvre au sein de l'école, nous la remercions pour son engagement et sa grande disponibilité.

Elle se compose aujourd'hui de Martine, Denise, Madeleine, Marie-Claire et Jean-Louis.

Avis aux volontaires : vous pouvez à tout moment de l'année vous engager et vous joindre à eux.

Comité des fêtes

Chers bordérois,

Cette année si particulière nous a obligé à ne pas organiser de fêtes pour la sécurité de tous.

À présent, nous allons nous tourner vers 2021 et nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver pour un moment de convivialité l'été prochain.

Le Comité des fêtes et moi-même vous souhaitons une bonne année 2021.

Jérémy LORRY.

Les Aînés

En ce début d'année 2020, nos aînés se sont retrouvés à la salle Henri Guichot pour déguster le traditionnel repas de fête offert par la municipalité.

Les réjouissances se sont prolongées jusque tard dans l'après-midi rythmé par des rires, des chansons et des pas de danse endiablés.

Ce rendez-vous de l'amitié et de la convivialité, qui fait partie de ces moments privilégiés de rencontres et d'échanges, est devenu, au fil des ans un évènement incontournable dans la vie de notre commune.

Malheureusement, au vu du contexte sanitaire actuel, en 2021, ces agapes, qui traditionnellement se déroulent en Janvier, vont devoir être reportées dans l'année et seront organisées dès que les conditions sanitaires le permettront.

Bilan de l'année 2020 du club de pétanque

Vu les circonstances, une saison en demi-teinte !

En début d'année, bonne entame de saison en février dans les Hautes-Pyrénées, à l'arsenal de Tarbes, avec une demi-finale en doublette du deuxième tournoi. S'en suivent avril et mai où nous sommes confinés.

En Septembre, début de saison en coupe des clubs Promotion (équipe de 8 joueurs). Nous terminons premier de poule. On bat le Tonkin, Garlin puis Morlaàs. En Octobre nous disputons une deuxième poule où nous devions rencontrer Bernadotte, Assat et Jurançon. Nous avons pu jouer Bernadotte où nous faisons égalité mais ensuite nouvelle interruption liée à la Covid-19. La reprise est espérée pour Février 2021.

Le concours vétérans que nous devions organiser a été annulé.

Concernant la direction du club, les dirigeants ont été reconduits sauf le trésorier qui, après vingt années de fidélité à son poste, a laissé sa place à M. Pascal Marquis.

La saison 2021 s'annonce encore chaotique mais nous ne devons pas baisser les bras !

Je vous souhaite à tous une bonne année 2021 et une excellente santé.

Vive les Boules

Serge TREPEU

L'ADO BUS stationne place de la mairie

Véritable antenne mobile du service jeunesse de la CCPN en lien avec la Maison de l'Ado, l'ADO BUS a stationné à deux reprises place de la Mairie cet été 2020, ainsi que pendant les vacances de Toussaint.

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'information et de communication qui vient au plus près des jeunes et de leur lieu de vie.

Des activités sportives, créatives, ludiques et numériques y sont proposées par ses animatrices.

Plébiscitée, l'Équipe de l'ADO BUS reviendra à Bordères.

La vie **associative**

Les Voix du Lagoin

Chers Bordérois et Bordéroises,

L'année 2020, tristement et péniblement marquée par la Covid-19, a vu le monde entier confiné, se replier sur lui-même.

Notre chorale «Les Voix du Lagoin» n'y a pas échappé, nos répétitions et nos concerts ont stoppé net dès le mois de mars.

Notre chef, Daniel Vincent, plein d'espoir comme ses 45 choristes qu'il dirige avec passion et patience, prépare de nouveaux chants que nous serons heureux de travailler ensemble dans la joie de nous retrouver enfin, «Bas les masques et Haut les Choeurs», à la salle des fêtes de Bordères le lundi soir de 20h15 à 22h00, en toute sécurité, dès que le feu vert nous sera donné.

Dans l'attente de nous retrouver pour notre prochain concert que nous réserverons à Bordères, «Les Voix du Lagoin» se joignent à moi pour vous souhaiter, à tous, une Bonne Année 2021.

Joëlle CABRIT - Responsable de la section
Tél. : 06 77 94 62 61

Atelier peinture sur porcelaine

Malgré son inactivité, pendant les confinements, l'atelier de peinture sur porcelaine est toujours d'actualité.

Une quinzaine d'adhérentes se réunissent les lundis ou mercredis dans une ambiance conviviale et parfois festive.

Si cette année plusieurs activités (sorties, exposition) ont du être annulées, elles seront reprogrammées en 2021.

Même si vous n'étes pas artiste, vous pouvez venir nous rejoindre les lundis et mercredis après-midis de 14 à 17 heures.

Pour tout renseignement, contacter
Madame Hélène OMS au 06 19 36 45 17.

AAPPMA la Batbielhe

Année bien étrange que cette saison 2020, notre 23ème année d'existence. La crise sanitaire nous a fortement impacté. Le premier confinement, 4 jours après l'ouverture de la pêche en 1ère catégorie, a vu pour nous une chute importante du nombre de nos adhérents laissant craindre le pire pour l'année. En contrepartie, le dé-confinement a généré grand nombre d'adhésions nous permettant de finir la saison en retard de 1% vs 2019. Le gros de nos activités étant destiné aux jeunes, ce fut une année blanche. Impossible d'organiser la fête de la pêche, les journées découvertes auprès des écoles ni celles envisagées dans le cadre de Casa Natura. Croisons les doigts pour 2021. Dès le mois de mai et jusqu'en septembre, nous avons pris la décision de renforcer les lâchers sur le lac de Sargaillouse en multipliant leur nombre par 4 par rapport aux années précédentes. Cela a permis une fréquentation importante et continue de ce plan d'eau et la satisfaction de certains pêcheurs sevrés pendant 2 mois.

Prenez bien soin de vous et de vos proches

Le Président - Yves LOUROUSE

Frissons à Bordères : Salon du Livre Jeunesse

Il faut remercier les membres du collectif organisateur qui, autour de leur présidente, Céline Martinez, ont maintenu, dans une version adaptée et allégée, le Salon du Livre Jeunesse «Frissons à Bordères».

Certes, cette année, pour cause du contexte sanitaire, cette manifestation n'a pu accueillir les 3500 à 4000 visiteurs, qui depuis vingt ans, se pressent dans les allées du salon.

Néanmoins, en multipliant les rencontres des auteurs dans les classes (une quinzaine d'auteurs jeunesse et une trentaine d'écoles primaires et des classes des collèges de Nay et Pontacq, ainsi que le lycée de Nay), tout comme la remise des prix du concours de nouvelles, l'esprit du salon a été maintenu.

Dans notre école de Bordères, Arthur Tenor, auteur jeunesse de grande renommée, a rendu visite aux élèves de la classe de Virginie.

Arthur Ténor est aujourd'hui, avec une bibliographie qui compte plus de 130 titres, un des auteurs français les plus lus. Il est lauréat, entre autres, du Prix Jeunesse du Salon du livre d'Histoire de Senlis en 2006 pour La Table de feu (éd. Milan), du Grand prix du roman de la Peep 2008 pour Les messagères des abysses (éd. Grasset J), du prix des collèges du Territoire de Belfort et du salon jeunesse d'Agen en 2010 pour Si vous tenez à le savoir.com (éd. du Masque) ou encore du Prix du Polar de Montigny les Cormeilles pour A mort l'innocent ! (éd. Oskar Jeunesse), plus récemment prix littéraire ados «Délire de Lire» de Saumur pour E-machination (Ed. Seuil Jeunesse).

La remise des prix du concours de Nouvelles s'est déroulée, le samedi 17 octobre, sous le soleil, en présence de Pascal Teulade, auteur et parrain du concours qui a échangé durant une heure avec les jeunes lauréats avant que ceux-ci obtiennent leur prix.

Après une minute de silence en hommage à Samuel Paty, l'enseignant assassiné, les élus présents ont félicité les jeunes lauréats et souligné l'importance essentielle, en ces temps incertains, de soutenir les manifestations culturelles qui participent au maillage culturel et à l'animation du territoire.

Vous pouvez lire le recueil en version numérique sur le site de Frissons ou sur sa page Facebook.

Catégorie 8-10 ans

1 er Prix Ninon GASSAN-BARTHES

2 ème Prix Lucie DUPUI

3 ème Prix Louise DOARÉ

Catégorie 11-12 ans

1 er Prix Jana DE PRIESTER

2 ème Prix Kiara PINCELLOTTI DELAVAL

3 ème Prix Ilan RIBEIRO

Catégorie 13-14 ans

1 er Prix Raphael GASSAN-BARTHES

2 ème Prix Jeanne CHANTREAU

3 ème Prix Johan SOULIE

Catégorie 15-20 ans

1 er Prix Estelle LAMOURE

2 ème Prix Anavai GLACIAL

Le prochain concours sera lancé courant novembre.

Rendez-vous l'année prochaine pour fêter les 22 ans de ce salon du livre jeunesse !

Les personnes qui veulent intégrer le collectif organisateur peuvent le faire en s'adressant à Marie-Claire Sagardoyburu au 06 85 02 60 65

Informations **diverses**

ASSISTANTES MATERNELLES

Laurence CHARTIER
4 impasse de la Fabrique
64800 BORDÈRES
05 59 77 85 36
06 63 99 38 30

Christine CHAIZY
17 rue de Nay
64800 BORDÈRES
06 29 85 06 94

Marie Céleste RODRIGUES
9 chemin du Milieu
64800 BORDÈRES
05 59 92 90 46

Camion Pizza

Lors de nos différentes rencontres, vous avez été nombreux à exprimer le souhait d'une présence hebdomadaire d'un ¨*Camion Pizza*¨ sur notre commune.

Après quelques recherches et tractations de ce type de commerce ambulant, la mise en place de ce nouveau service a vu le jour à la fin du mois de Novembre.

Tous les Mercredis de 18h à 21h, le Camion Pizza ¨Chez Marcelo¨ (07 55 61 97 14) s'installe sur le parvis de la Mairie.

Vous y trouverez un choix de pizzas, de fabrication artisanale, à base de produits frais.

Tarif de location des salles communales

	Salle des associations	Salle Henri Guichot	L'ensemble
Administrés et associations extérieures	150 euros	150 euros	220 euros
Extérieurs	350 euros	350 euros	550 euros
Chauffage	2 euros le jeton d'une heure	Non chauffée	

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi et vendredi de 14h à 19h
Mardi et jeudi de 14h à 17h

Tél. : 05 59 61 20 29
Mail : commune-borderes@orange.fr

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Mia HERNANDEZ le 20/02/2020
Lucas GAUBERT le 26/02/2020
Roxane BAROU-DAGUES le 26/03/2020
Célia SOLBÈS le 24/06/2020
Éloïse MONTEIRO VERGNOT le 20/08/2020

Félicitations à

Adrien BERRY et Carole FRANÇOIS le 29/08/2020
Ivan POCQ et Isabelle LAMAGNERE le 26/09/2020

Souvenirs de

Robert HEINRICH le 26/02/2020
Octave LACARRET le 10/07/2020
Marilyne COURADE épouse COUSTAROT le 07/08/2020
Hervé LORCHAT le 11/11/2020